



Informations pratiques

1 - Droits d'inscription

La Marche à la Lune (50 km) Inscription : 14 € + 2 € si inscription sur place

Départ : samedi 11 mai à minuit du Parvis de Notre-Dame à Paris (Voir plan Paris)

Retrait des bracelets d'identification et inscriptions : samedi 11 mai à partir de 22h00.

Arrivée : Guyancourt - Maison de Quartier Mendès-France - 7 rue Guy Barillio 78280

* (Voir plan Guyancourt)

La Marche à l'Aurore (30 km) Inscription : 11 € + 2 € si inscription sur place

Départ : dimanche 12 mai à 4h00 de Verrières le Buisson

Espace Jean-Mermoz - rue Marcel Giraud (Voir plan Verrières-le-Buisson))

Retrait des bracelets d'identification et inscriptions à partir de 3h40

Arrivée : Guyancourt - Maison de Quartier Mendès-France - 7 rue Guy Barillio 78280

* (Voir plan Guyancourt)

La Marche au Soleil (19 km) Inscription : 9 € + 2 € si inscription sur place

Départ : dimanche 12 mai à Bièvres à 8H - Domaine Ratel - rue des Castors (Voir plan Bièvres)

Arrivée : Guyancourt - Maison de Quartier Mendès-France - 7 rue Guy Barillio 78280

* (Voir plan Guyancourt)

7h30 - Départ randonnée Soleil « marche nordique »

Retrait des bracelets d'identification et inscriptions à partir de 7h15

8h00 - Départ randonnée Soleil classique

Retrait des bracelets d'identification et inscriptions à partir de 7h30

Inscription pour les moins de 16 ans (uniquement pour la Marche au Soleil) 5€ + 2 € si inscription sur place

Les inscriptions se font sur le site internet de la Marche de la Bièvre www.marche.bievre.org via notre prestataire Engage-Sports. Les inscriptions seront closes le **dimanche 5 mai à 23h**.

Le règlement se fait par CB ou par chèque. Le chèque doit nous être parvenu dans la semaine qui suit l'inscription sur internet. Si ce délai est dépassé, l'inscription ne sera pas prise en compte.

2 - Annulation et Remboursement

- Annulation avant le départ des inscriptions déjà payées : remboursement des droits d'inscription avec déduction de deux euros par inscription pour frais d'annulation et frais bancaires.
- Annulation du fait de l'organisateur : remboursement des droits d'inscription avec déduction de deux euros par inscription pour frais d'annulation et frais bancaires
- En cas de non-participation, un remboursement des droits d'inscription peut être envisagé, uniquement après réception d'une lettre présentant les motifs de la non-présence du ou des participants aux départs et attestant d'un événement imprévisible de force majeure. (Déduction de deux euros pour frais d'annulation et frais bancaires)



Informations pratiques

3 - Ravitaillements

Tout au long des parcours, des ravitaillements sont prévus pour les marcheurs et randonneurs : eaux, cafés et soupes chaudes permettront à tous de se désaltérer. Sandwiches, fruits secs, barres énergétiques et, à l'arrivée, des denrées consistantes seront servies par les bénévoles de l'Association :

- 5 Ravitaillements pour la Marche à la Lune,
- 3 Ravitaillements pour la Marche à l'Aurore,
- 2 Ravitaillements pour la Marche au Soleil,
- 2 ravitaillements pour la Marche Nordique

4- Horaires d'ouverture des sites

Les horaires des points de départ et des lieux de ravitaillement sont donnés ici à titre indicatif :

Départ Lune : Paris - Parvis de Notre Dame (Retrait des badges d'identification et inscriptions à partir de 22h00)	00h00
Ravitaillement léger : L'Hay-les-Roses - Parking de la Sous-préfecture	1h30 - 2h40
Ravitaillement complet : Verrières - Espace Jean-Mermoz - rue des Marcel Giraud	3h00 - 5h00
Départ Aurore : Verrières - Espace Jean-Mermoz - rue des Marcel Giraud	4h00 - 4h45
Ravitaillement léger : Bièvres - Domaine Ratel - Allée des Castors	4h30 - 7h45
Départ Soleil : Bièvres - Domaine Ratel - Allée des Castors	7h30 - 8h45
Randonnée Marche nordique	7h15 - 7h45
Randonnée classique	7h45 - 8h45
Ravitaillement complet : Les Loges-en-Josas - Maison des Associations	5h45 - 12h00
Arrivée de toutes les Marches - Ravitaillement complet: Arrivée : Guyancourt - Maison de Quartier Mendès-France 7 rue Guy Barillio 78280 (Voir plan Guyancourt)	7h00 - 14h45

Il est demandé aux participants de veiller au respect de ces heures limites au-delà desquelles, ni les services de sécurité, ni les ravitaillements ne sauraient être assurés. Passé ces horaires, la manifestation est considérée comme close.

En cas de problème, contacter les responsables dont les noms et téléphones sont mentionnés sur le livret-feuille de route